

## Calendrier CROSMS Limousin

### Périodes de dépôt des demandes d'autorisation et d'examen

Catégories de bénéficiaires d'établissements et de services	Date d'ouverture et de fermeture de la période	Mois d'examen des demandes par le CROSMS	Echéance de la décision implicite de rejet de la demande
Personnes âgées et Personnes handicapées	1 <sup>er</sup> janvier au 28 ou 29 février	MAI	31 août
	15 mai au 15 juillet	OCTOBRE	15 janvier
Protection de l'enfance et Personnes en difficultés sociales	1 <sup>er</sup> mars au 30 avril	SEPTEMBRE	31 octobre
	15 juillet au 15 septembre	DECEMBRE (après-midi)	15 mars
Rapport annuel sur : - Evaluation des besoins sociaux et médico-sociaux, - Analyse de leur évolution, - Proposition de priorités pour l'action sociale et médico-sociale.		DECEMBRE (matin)	